

Un soutien financier pour 16 projets artistiques et littéraires dans Lanaudière

Joliette, le 13 avril 2023 — Le **Conseil des arts et des lettres du Québec**, les municipalités régionales de comté (MRC) de **D’Autray**, de **Joliette**, de **L’Assomption**, **Les Moulins**, de **Matawinie**, de **Montcalm**, la **Ville de Notre-Dame-des-Prairies**, la **Table des préfets de Lanaudière**, en collaboration avec **Culture Lanaudière**, sont heureux d’annoncer un soutien de 310 500 \$ à 11 artistes et 5 organismes artistiques dans le cadre du *Programme de partenariat territorial de Lanaudière*.

Description des projets soutenus

Soutien aux projets des artistes, des écrivaines et des écrivains professionnels – Total : 195 500 \$

- **Karine Demers** (MRC Matawinie) reçoit 20 000 \$ pour la réalisation de *Sœurs*, une exposition d’œuvres papier et d’écriture avec vidéoprojection immersive sur le thème de la santé mentale.
- **Sylvain Lacas** (MRC de Joliette et Ville de Notre-Dame-des-Prairies) obtient 18 000 \$ pour l’écriture du texte dramaturgique *Le Prologue — Une histoire épique de Lanaudière*, qui relate les moments phares de l’histoire de la région.
- **Stéphanie Lagueux** (MRC Les Moulins) récolte 19 900 \$ pour le projet *Espèce en voie d’apparition*, une exposition de sculptures matérielles et virtuelles qui s’installera à l’été 2023 dans le Parc de conservation du Ruisseau de feu de Terrebonne.
- **Olivier Lamarre** (MRC Les Moulins) reçoit 20 000 \$ pour la réalisation, les arrangements, l’enregistrement et le tournage de la vidéo de la chanson-poésie *Je suis ici, je suis d’ailleurs*, écrite avec des immigrants de la MRC Les Moulins.
- **Véronique Louppe** (MRC de Joliette) obtient 11 650 \$ pour la recherche, l’exploration, l’expérimentation, la création et la production de cinq masques carnavalesques.
- **Lucie Nadeau** (MRC Matawinie) récolte 16 000 \$ pour la création de *Chouette famille*, une sculpture en pierre monumentale dont la maquette sera créée en collaboration avec des élèves du primaire.
- **Marcelo Ribeiro Martins** (MRC de D’Autray) reçoit 18 500 \$ pour la création de dix-huit pièces en tricot réalisées avec des fils des laines lanaudoises et inspirées par neuf municipalités de la région.
- **Simon Rodrigue** (MRC Les Moulins) obtient 20 000 \$ pour effectuer une recherche-collecte afin de créer un court-métrage documentaire sur la drave dans Lanaudière.
- **Marie-Soleil Roy** (MRC de Montcalm) récolte 19 000 \$ pour la création d’*Une robe de maux et de beauté*, une œuvre alliant la littérature, les arts visuels et le théâtre.
- **Marie-Hélène Sarrasin** (MRC de D’Autray) reçoit 12 450 \$ pour l’écriture de *Disparitions*, le troisième roman d’un triptyque ayant pour thèmes la disparition et la nature triomphante.
- **Sébastien Sauvageau** (MRC Matawinie) obtient 20 000 \$ pour la préproduction de l’album *Ce qui tourne dans l’air* de l’ensemble Oumigmag ainsi que pour l’organisation d’une série d’événements-laboratoires.

Soutien aux organismes artistiques professionnels – Total : 115 000 \$

- **Centre culturel de Joliette** (MRC de Joliette) reçoit 25 000 \$ pour le projet *Mamo ART*, une série de spectacles afin de sensibiliser et de faire rayonner les arts autochtones dans la région.
- **CréaSon** (MRC de Joliette) obtient 25 000 \$ pour *Déchets-D’œuvres de la Biodiversité!*, des pièces musicales composées à l’aide d’instruments créés à partir de déchets recyclables.

- **L’Orchestre la Sinfonia de Lanaudière** (MRC de L’Assomption) récolte 25 000 \$ pour la création d’un concours de concertos dédié à la relève musicale de Lanaudière et du Québec
- **Corporation Hector-Charland** (MRC de L’Assomption) reçoit 20 000 \$ pour l’accueil en résidence de trois compagnies de création pour la coproduction d’œuvres multidisciplinaires destinées à la diffusion dans la région.
- **Écoumène** (Ville de Notre-Dame-des-Prairies) obtient 20 000 \$ pour le projet *Polytechnique*, une pièce de théâtre documentaire abordant entre autres la question de la violence faite aux femmes.

Il est à noter que parmi les projets soutenus, deux artistes reçoivent une première bourse grâce à une [bonification financière](#) des ententes territoriales accordée par le Conseil.

Processus de sélection

Les demandes ont été analysées par un comité composé de pairs, réunis par le Conseil, œuvrant dans différents secteurs artistiques. Les projets ont été sélectionnés au mérite, sur la base de leur excellence et de leur adéquation aux objectifs du programme, et en fonction des disponibilités budgétaires des partenaires.

Citations des partenaires

« Avec ces résultats impressionnants, je constate encore une fois que Lanaudière foisonne de grands talents et d’idées porteuses. Les thèmes choisis pour les projets sélectionnés, reflets de la communauté, de ses valeurs et de son histoire, sont la preuve que la région est une grande source d’inspiration. Je suis heureuse de constater la grande qualité des candidatures qui ont été soumises. Félicitations aux 16 artistes et organismes choisis. »
— Anne-Marie Jean, présidente-directrice générale du Conseil des arts et des lettres du Québec

« Culture Lanaudière tient à féliciter les artistes et les travailleurs culturels qui ont reçu une bourse dans le cadre du Programme de partenariat territorial de Lanaudière. Cette entente est un outil extraordinaire pour leur permettre de créer, produire et diffuser leur talent. Cette étape peut faciliter l’accès à la relève, mais aussi consolider les organisations et favoriser le plein potentiel de nos artistes. Culture Lanaudière remercie le CALQ, la Table des Préfets, les six MRC et la Ville de Notre-Dame-des-Prairies. Sans cet outil, le milieu artistique et culturel serait privé d’un effet levier incommensurable. Bravo aux 16 lauréats. Vous êtes la preuve de la vivacité culturelle dans Lanaudière. »
— Andrée Saint-Georges, directrice générale de Culture Lanaudière

« La vitalité d’un territoire passe entre autres par un milieu culturel fort et accessible. Nous sommes donc très heureux de l’annonce de ces projets visant à soutenir les artistes et organismes culturels de notre région. Nous sommes fiers de pouvoir contribuer, via l’entente de partenariat conclue avec le CALQ, à faire rayonner les artistes de Lanaudière. »
— Sébastien Nadeau, préfet de la MRC L’Assomption et président de la Table des préfets de Lanaudière

À propos du Programme de partenariat territorial de Lanaudière

Ce programme est issu d’une entente triennale conclue en 2022 entre le **Conseil des arts et des lettres du Québec**, les municipalités régionales de comté (MRC) de **D’Autray**, de **Joliette**, de **L’Assomption**, **Les Moulins**, de **Matawinie**, de **Montcalm**, la **Ville de Notre-Dame-des-Prairies**, la **Table des préfets de Lanaudière**, en collaboration avec **Culture Lanaudière**. Un montant de 870 000 \$, réparti sur trois ans, a été investi par les partenaires pour soutenir des projets de création, de production ou de diffusion favorisant des liens entre les arts et la collectivité. Il s’agissait du premier appel à projets pour cette entente.

Source :

Audrey-Ann Gingras

Agente aux communications

Culture Lanaudière

communication@culturelanaudiere.qc.ca

Suivez-nous sur [Facebook](#), [Twitter](#) et [Instagram](#)

Renseignements :

Kassandra Nadeau-Lamarche

Conseillère en communication

Conseil des arts et des lettres du Québec

kassandra.nadeau-lamarche@calq.gouv.qc.ca

Suivez-nous sur [Facebook](#), [Twitter](#) et [Instagram](#)